

## Requiem de Mozart : L'événement de l'été à Maxéville



Dans le cadre des Rencontres Musicales en Lorraine, quatre-vingts choristes et une trentaine de musiciens vont interpréter une des plus grandes œuvres de la musique classique :

### Le requiem de Mozart

**lundi 28 juillet à 20h30 à l'église Saint Martin**

Cette œuvre sera interprétée par l'Orchestre de Chambre de Lorraine. Créée en 2001, cette formation est principalement composée de jeunes musiciens professionnels lorrains en début de carrière et désireux d'aller à la rencontre de chacun pour partager leur passion autour de moments artistiques de grande qualité. Ce sont les chœurs du conservatoire de Nancy, sous la direction de Christine Bohlinger, et quatre jeunes voix françaises issues de la classe d'Arcadi Volodos qui accompagneront cet orchestre dirigé par Jean-Marie Quénon.

En première partie, sous la baguette de Jean-Louis Tavan, vous pourrez découvrir les chœurs de l'Océan Indien qui interpréteront des airs traditionnels de la Réunion et de Madagascar - une occasion de se présenter à vous de manière originale et vivante !

**Nous vous attendons nombreux pour partager ce grand moment de musique exclusif en Meurthe et Moselle, offert par la Municipalité de Maxéville.**

Pour plus de renseignements : service JAS, 03 83 32 30 00.

## Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de Maxéville (54320),  
14, rue du 15 septembre 1944  
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr  
représentée par son maire, Henri BEGORRE  
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE  
Rédactrice : Véronique THIÉTRY  
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc  
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)  
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires  
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle  
sous le numéro 479  
Prix : gratuit

# Au Conseil Municipal

## DELIBERATIONS ADOPTEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI

### A l'unanimité

Une subvention de 1.000 € est attribuée à l'association France Algérie afin d'apporter une aide matérielle et morale aux populations touchées par le dernier tremblement de terre survenu en Algérie.

Le quartier de Champ le Bœuf étant dit «prioritaire» au titre de la politique de la ville, certaines actions peuvent, au-delà des moyens mis en place par chacun des partenaires locaux, bénéficier d'aides financières si elles répondent aux six thématiques fixées par le Contrat de Ville. Le conseil municipal approuve la convention territoriale de Champ le Bœuf établie conjointement par Laxou et Maxéville définissant les actions prioritaires susceptibles de bénéficier d'un financement dans les domaines suivants : habitat ; emploi et économie ; éducation, culture et loisirs ; lutte contre les exclusions sociales ; sécurité ; temps des villes.

La candidature des quartiers Champ le Bœuf et des Aulnes pour le classement en Zone Franche Urbaine est approuvée, sachant que les exonérations fiscales que pourront alors proposer ces territoires contribueront à conforter le tissu économique existant et à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, entraînant la création de nouveaux emplois sur ces quartiers.

Une subvention de 1.500 € est attribuée au Foyer du Jeune Ouvrier pour l'organisation de sa manifestation «l'Eté au Grand Sauvoy» des 28 et 29 juin qui contribue à recréer du lien social entre les populations accueillies et le grand public.

En parallèle avec la création d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage en 2004, les CCAS de Nancy et Maxéville souhaitent développer un projet d'animation sociale favorisant l'intégration des gens du voyage dans les structures existantes, et une meilleure cohabitation avec les habitants des quartiers en favorisant leur rencontre. Organisatrice de manifestations à Tomblaine et au Haut du Lièvre, l'association Amitiés Tziganes a invité un groupe de 25 jeunes Roms de Slovaquie à présenter un spectacle sur le thème de la culture tzigane. Une subvention de 1.000 € est versée à cette association pour que l'intervention de ce groupe dans une école permette aux écoliers Maxévillois de découvrir la culture tzigane et pour que les jeunes nomades installés sur les aires de la ville participent aux différentes animations prévues dans les structures du Haut du Lièvre.

L'actualisation des tarifs de la ludothèque pour l'année scolaire 2003 - 2004 porte à 13,25 € la carte d'abonnement et à 0,50 € le tarif horaire des jeux sur place pour les usagers Maxévillois et à 17,15 € la carte et 0,85 € l'usage des jeux sur place pour les usagers extérieurs. La pénalité de retard est fixée à 0,30 € par jour et par jeu.

Le programme et le lancement de la consultation pour la réalisation de travaux à l'Hôtel de Ville, au centre technique, au complexe Léo Lagrange, à l'école primaire André Vautrin et la seconde phase de l'aménagement du talus SNCF sont autorisés. Le Conseil Général de Meurthe et Moselle sera sollicité pour l'obtention de subventions dans le cadre du fonds d'équipement communal.

Des travaux modificatifs ou supplémentaires s'avérant nécessaires en cours de chantier pour la relocalisation de la Trésorerie principale à Maxéville, la signature d'avenants aux marchés de travaux est autorisée pour un montant de 976,72 € HT.

Lors de précédentes réunions, le Conseil municipal avait acté l'intérêt particulier que représente pour la Ville l'acquisition de la propriété sise 13 rue Aristide Briand. Une nouvelle vente aux enchères publiques intervenant quelques jours avant cette réunion du 26 mai, un pouvoir a été donné au représentant de la ville pour enchérir à cette dernière vente. Le conseil municipal valide ce pouvoir et l'étend à d'éventuelles enchères ultérieures pour l'acquisition de ce bien.

L'aménagement du secteur des «vins de la Craffe» comporte deux aspects : la création d'un nouvel espace culturel et celle d'une nouvelle liaison entre la rue Leclerc et l'avenue Patton permettant de décharger le Centre de la circulation de transit. La réalisation de l'opération de restructuration urbaine de ce secteur est confiée à Solorem.

Proposées lors de la réunion de la commission d'attribution du 22 mai, les primes attribuées dans le cadre de la campagne de ravalement des façades et d'isolation acoustique menée sur la commune s'élèvent à 2.228 € au total pour trois pétitionnaires du périmètre de ravalement inciatif, à 1.009 € pour un pétitionnaire du périmètre de ravalement obligatoire et à 359 € pour un pétitionnaire du périmètre d'isolation acoustique.

Afin de satisfaire aux besoins des services, le tableau des effectifs est modifié pour intégrer la transformation d'un emploi d'attaché principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet en emploi de rédacteur à temps complet, la création d'un emploi d'animateur à temps complet et la création de 2 emplois saisonniers d'agents d'entretien pour la période de juillet et août. Ces emplois saisonniers répondent au double objectif de pallier aux congés des personnels en favorisant l'accès des jeunes à la découverte du monde du travail.

## PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle devrait avoir lieu le mercredi 23 juillet à 20h en mairie. La date et l'heure seront définitivement fixées lors de la réunion du Conseil municipal du 30 juin. Nous vous informerons rapidement de celles retenues par voie de presse et sur le site de la Ville : [www.mairie-maxeville.fr/agenda](http://www.mairie-maxeville.fr/agenda).

## Vivre à Maxéville

### Petits-déjeuners citoyens

Votre maire, Henri Bégorre, invite les habitants du quartier des Aulnes et les maxévillois de Champ le Bœuf au petit déjeuner citoyen qui se déroulera le samedi 5 juillet de 9h à 11h à la cafétéria du Centre Commercial «La Cascade».

Si vous désirez participer à cette rencontre conviviale avec vos élus, nous vous invitons à prendre contact avec le service participation de la mairie au 03 83 32 30 00 - poste 117 ou par mail à l'adresse suivante : [Mairie-maxeville@mairie-Maxeville.fr](mailto:Mairie-maxeville@mairie-Maxeville.fr) avant le mercredi 2 juillet dernier délai.

## LE QUARTIER MEURTHE-CANAL EN FETE

Avec le soutien de la Ville de Maxéville, les membres de la commission de quartier et l'association des Locataires des Cadières, vous invitent à partager un moment de convivialité entre voisins le dimanche 7 septembre prochain à partir de 11h30 sur l'ancienne piste de roller.

Les habitants commenceront par partager un apéritif offert par la Municipalité puis, chaque maître queue, s'il le désire, pourra faire goûter à son voisin ses propres spécialités culinaires. Pour les personnes qui désireraient faire cuire cuisse de poulet et autre merguez, un barbecue sera à leur disposition. L'après-midi se poursuivra dans une ambiance guinguette et sera ponctué par des animations pour les plus jeunes.

Si vous désirez participer à cette rencontre conviviale, les organisateurs (qui vous attendent nombreux !), vous invitent à retourner le coupon-réponse ci-dessous.

**FETE DE QUARTIER MEURTHE CANAL**  
**Dimanche 7 septembre à partir de 11h30 sur l'ancienne piste de roller**

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Assistera à la fête de quartier du dimanche 7 septembre 2003.

Nous serons ..... personnes au total dont ..... enfants.

Coupon à retourner au service JAS,  
 11 rue Solvay ou en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944

## Etat civil

### BIENVENUE A...

- Tessa LEGRAS, née le 15 mai 2003
- Ethan VOYEZ, né le 24 mai 2003
- Antoine DUPUIS, né le 26 mai 2003
- Téo KURT, né le 9 juin 2003

### ILS SE SONT UNIS...

- Didier MICHELET et Hélène MOLARD, mariés le 31 mai 2003
- Julien HARMAND et Carole GILLET, mariés le 31 mai 2003
- Aymeric BRUSON et Gwenaëlle FÉLIX, mariés le 31 mai 2003
- Yves LALLEVEE et Séverine POLIN, mariés le 7 juin 2003
- Arnaud GUERRE et Elina GREINER, mariés le 14 juin 2003
- Yakubu MAGAJI et Madeleine MULLER, mariés le 14 juin 2003
- Kacem LAMANE et Jocelyne BOUAKKAZ, mariés le 21 juin 2003

### ILS NOUS ONT QUITTES...

- Maryse TRUCK, décédée le 27 mai 2003
- Reine MATHIEU veuve GEYER, décédée le 29 mai 2003
- Pierre SCHAMBER, décédé le 22 mai 2003
- François ROLIN, décédé le 8 juin 2003
- Elisabeth MINICUS divorcée KNAFF, décédée le 11 juin 2003
- Irène CREUSOT, décédée le 13 juin 2003
- Andrée HETTE veuve DUFFEE, décédée le 15 juin 2003
- Didier SIMONIN, décédé le 19 juin 2003

## Infos pratiques

### PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

#### Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès du n° 03 83 90 22 55. Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

### CITÉ PASS : PROCHAINE VENTE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

- en mairie centrale **du mardi 8 au vendredi 18 juillet** les après-midi de 14h à 17h, **sauf le mercredi**
- à l'annexe mairie de Champ le bœuf de 9h à 12h **les mardis 8 et 15 juillet et les jeudis 10 et 17 juillet.**

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des **3 €** nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de quatre Pass 10 pour 2 mois ou de huit si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES.

Afin de permettre la réactualisation semestrielle de votre dossier, merci de vous munir de justificatifs récents de vos ressources et de votre situation actuelle (inscription ANPE, talons de paiement des Assedic, attestation CAF du versement RMI, contrat d'insertion en cours de validité).

### ENQUETE INSEE

Jusqu'au 18 juillet, l'INSEE mènera une enquête sur l'évolution trimestrielle des loyers et charges des logements à usage d'habitation. Certains Maxévillois seront contactés pour ce sondage. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

### RAMASSAGE DES OBJETS HETEROGENES

Les prochaines collectes se dérouleront les **mardis 1er juillet et 7 octobre** à partir de 4h du matin. Merci de déposer vos objets encombrants la veille des ramassages après 20h.

### REPORTS DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS

En raison des jours fériés, la collecte initialement prévue le mardi 15 juillet est reportée au mercredi 16 juillet et celle du vendredi 15 août sera effectuée le samedi 16 août. Merci de sortir vos conteneurs la veille des ramassages après 20h.

### VOYAGE DES SENIORS A STRASBOURG



Jeudi 19 juin, huit heures du matin : Tous les seniors sont à pied d'œuvre pour une petite escapade à Strasbourg ! Les bus se remplissent rapidement sous les premiers rayons du soleil. Avant le départ, Monsieur le maire vient saluer chacun des participants, regrettant de ne pouvoir les accompagner durant ce voyage. Après un petit déjeuner à Sarrebourg, le périple se poursuit en direction de Strasbourg avec un temps libre au pied de la Cathédrale, l'occasion pour nos participants de rapporter quelques souvenirs.

Au repas, très apprécié de tous, succède une promenade en vedette sur l'Ill pour permettre à nos anciens de découvrir la Petite France et quelques institutions européennes.



Au retour, au gré des travaux et des déviations, les chauffeurs décident de prendre le chemin du col de Donon : "Tantôt à gauche, tantôt à droite !" Arrivés à bon port et épuisés par le bon air alsacien, tous se quittent sur la promesse de se retrouver l'année prochaine.



## ➔ Des gestes qui sauvent des vies

La 14<sup>ème</sup> édition des Jeux Mondiaux des Transplantés se déroulera à Nancy **du 19 au 26 juillet**. Ce grand rassemblement international proposera de multiples animations : événements sportifs, spectacles, forums médicaux... dont le programme complet se trouve en page 5 de cette édition. Les jeux seront une formidable fête de la vie ainsi qu'un moment privilégié pour sensibiliser le public à la cause du don d'organe dont les transplantés, justement, ont bénéficié.

### Une situation paradoxale

Interrogés sur leur position vis-à-vis du don d'organes, 90% des Français se disent en faveur de cette démarche. Si nous sommes nombreux à admettre que donner ses organes sauve des vies, trop peu d'entre nous (24%) ont déjà fait connaître leur position.

Or, chaque année en France, environ **10.000** malades ont besoin d'une greffe d'organe pour être sauvés ou voir leurs conditions de vie considérablement améliorées. Seules 3.500 d'entre eux en bénéficient, les 6.500 autres personnes restant sur listes d'attente. Parmi ces dernières, faute de donneurs, plus de 200 décéderont dans l'année.

### Qu'est-ce qu'une greffe ?

C'est le remplacement d'un organe malade par un organe sain lorsqu'un patient est arrivé à un stade critique où l'inefficacité des traitements rend l'évolution de la maladie impossible à enrayer. La greffe peut porter sur un rein, le foie, le cœur mais aussi des tissus comme la cornée ou encore la peau pour des grands brûlés.

### Le prélèvement d'organes à greffer

Les prélèvements ne peuvent être effectués que sur les personnes dites « en état de **mort encéphalique** », dont le décès a été provoqué par l'arrêt définitif du fonctionnement du cerveau qui est entièrement et irrémédiablement détruit. Les donneurs potentiels sont donc très rares : moins de 3.000 personnes sont concernées chaque année par la mort cérébrale, alors qu'un seul donneur peut sauver plusieurs vies.

Par ailleurs, l'acte chirurgical de prélèvement ne peut être effectué que durant les quelques heures où l'activité cardiaque et respiratoire peut être maintenu artificiellement.

Après l'opération, la toilette mortuaire est effectuée sur le donneur avant la restitution du corps à la famille.

### Sachez que le don d'organes est anonyme et gratuit :

Anonyme, car à aucun moment la famille du donneur ne rencontre celle du receveur, Gratuit, car personne, ni le donneur, ni le receveur, ni l'équipe médicale, ne peut rien attendre en échange du don.

### Vous avez une position : faites-la connaître à vos proches !

La loi de bioéthique de juillet 1994 applique le **consentement présumé** de la personne : toute personne est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps en vue d'une greffe si elle n'a pas manifesté son opposition de son vivant. En cas de décès, le médecin ignorant la décision du défunt devra recueillir le témoignage de sa volonté auprès de

sa famille. Or, celle-ci, dans le doute, donne rarement son accord au don d'organes dans les délais requis.

Pensez donc à informer votre famille. **Vous pouvez également inscrire vos volontés sur un papier libre que vous conserverez sur vous.**

### Exprimez officiellement votre volonté

Pour se prononcer sur le don d'organes, les démarches sont très simples.

Vous êtes **POUR** le don d'organes en vue d'une greffe : Remplissez une carte de donneur que vous garderez avec vos papiers d'identité. Si sa détention n'est pas obligatoire, elle est très utile puisqu'elle témoigne de votre décision.

Vous êtes **CONTRE** le don d'organes : Demandez votre inscription au Registre National des Refus géré par l'Etablissement Français des Greffes.

Il est obligatoirement interrogé avant d'envisager tout prélèvement.

**L'inscription, possible dès l'âge de 13 ans est révocable à tout moment.**

Dans ce registre, **vous pouvez spécifier les motifs** de prélèvement auxquels vous êtes opposés : greffes, recherche scientifique ou encore pour rechercher la cause du décès.

La carte de refus doit être remplie personnellement et retournée avec une photocopie de votre carte d'identité ou carte de séjour à l'adresse suivante :

R.N.R.  
BP 2331  
13213 MARSEILLE CEDEX 02

### Où se procurer la carte de donneur ou le formulaire de refus :

- en mairie de Maxéville et à l'annexe du CILM dans les fascicules d'information disponibles sur les dons d'organes,
- auprès de tous les Etablissement Français des Greffes
- en la demandant au 0800 20 22 24 (appel gratuit).

### Qu'est-ce que l'Etablissement Français des Greffes ?

C'est un établissement public national fondé en 1994 pour organiser de façon rigoureuse le secteur des greffes de tissus et de cornées. Placé sous la tutelle du Ministère de la Santé, il a une double mission :

Veiller à la sécurité sanitaire dans le domaine de la greffe, informer le public et former les personnels de santé.

Enregistrer l'inscription des patients sur la liste nationale d'attente. Gérer cette liste, en assurant la répartition des greffons et en garan-

tissant que les conditions de prélèvement et de greffe sont organisées efficacement en tout point du territoire.

Contact sur la région :

**Etablissement Français des Greffes**  
Service de régulation et d'appui EST  
Faculté de Médecine – Bât E – 1<sup>er</sup> étage  
9, avenue de la Forêt de Haye – BP 184  
54519 VANDOEUVRE LES NANCY

Tel : **03 83 68 38 10.**

Site national : [www.efg.sante.fr](http://www.efg.sante.fr)

### Donner son sang : un autre geste de solidarité et de combat pour la vie

Le don du sang est indispensable pour de nombreux soins car il n'existe pas de produit capable de le remplacer. Chaque jour, **8.000** dons de sang sont nécessaires.

Les **globules rouges** sont utilisés en cas d'hémorragies lors d'opérations chirurgicales, d'accidents...

Le **plasma** et ses dérivés permettent de traiter les hémophiles et les grands brûlés ;

Les **plaquettes** interviennent dans le traitement de nombreux cancers lorsque la chimiothérapie a détruit les cellules sanguines.

Toute personne en bonne santé et âgée de **18 à 65 ans** peut régulièrement donner son sang.

Pratiqué par des professionnels compétents et expérimentés, le prélèvement sanguin est **indolore** et dure environ dix minutes. Une collation vous sera ensuite offerte.

### Où s'adresser ?

● Vous pouvez donner votre sang lors des collectes organisées à Maxéville par l'association des donneurs de sang de Maxéville et Champ le Boeuf. Les prochaines se dérouleront les 27, 29 et 30 août prochains (voir p5).

Association des donneurs de sang de Maxéville et Champ le Boeuf  
Responsable : Michel Hislen,  
13 rue de la Seille à Maxéville  
Tel : 03 83 97 31 18

● Vous pouvez vous rendre sur l'un des deux sites de l'Etablissement Français du Sang situés sur l'agglomération nancéienne :

**À Nancy** : 9-11, rue Lionnois  
(à proximité de l'hôpital central)  
Tel : **03 83 17 65 85.**

**À Vandoeuvre** : au CHU de Brabois  
avenue de Bourgogne  
Tel : **03 83 44 71 28.**

● Vous pouvez également participer aux collectes organisées auprès de votre entreprise.



## Le mois dernier

Fête des fraises 2003

Un cru haut en couleurs et sous le soleil !



Oui, grâce aux saltimbanques du «Bladabloum», à nos amis de «MaxiCircus», aux nombreux bénévoles des associations, aux artisans locaux... grâce aussi aux enfants de l'école Saint Exupéry qui nous ont présenté un petit spectacle sur podium, aux attractions des forains, et, bien entendu, au public venu nombreux sous un soleil radieux, cette 21e fête des fraises dans le parc de la mairie a été un véritable succès.



Pour clore cette grande manifestation originale, le 6 juin dernier, la Ville invitait les habitants à assister à un concert celtique dans le parc de la mairie. Un millier de personnes a ainsi acclamé le groupe Rives et repris en chœur ses refrains entraînants... Les spectateurs étaient unanimes : «C'était une soirée exceptionnelle !» Vivement la fête des fraises 2004, pour laquelle on nous promet bien des surprises...



## En Juillet-Août

### ■ L'ÉTÉ ANIMÉ DES 12 A 17 ANS

Pendant que les plus petits feront de la spéléologie, des sorties... du 30 juin au 22 août, les jeunes Maxévillois et les Laxoviens de Champ le Bœuf âgés de 12 à 17 ans auront l'opportunité de découvrir de **nombreuses activités** ludiques, sportives et culturelles. Le programme complet des activités proposées par la municipalité est joint à cette édition du Pim.

Vous pouvez également vous le procurer en mairie, dans les complexes sportifs, au CILM, ainsi que dans la page «vacances» du site de la Ville : [www.mairie-maxeville.fr](http://www.mairie-maxeville.fr).

Les tarifs vont de la gratuité (ex : stage de foot) à 35 € pour le mini-séjour.

**Pensez à procéder à l'inscription préalable de vos enfants** car les places sont en nombre limité pour certaines animations.

Contact : service JAS au 03 83 37 96 52 et 53.

**Bonnes vacances à tous !**

### ■ DU 4 AU 6 JUILLET

L'association APEX organise un **stage de calligraphie** latine à la salle Maurice Barrés de Saxon Sion de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Sur le thème de la "Création d'oeuvre calligraphique", il est ouvert à tous, et animé par Julien Chazal.

- Formation des débutants : notions de bases de la calligraphie latine, alphabets historiques, mise en page.

- Pour les confirmés : composition, fonds de couleurs, calligraphie expressive.

Participation : 84 €.

Contact : Didier Bonhomme, 60 rue Lafayette, 03 83 30 06 67 mail : [asso-apex@caramail.com](mailto:asso-apex@caramail.com).

### ■ SAMEDI 5 JUILLET

Les habitants des Aulnes et de Champ le Bœuf sont cordialement invités à participer au **petit-déjeuner citoyen** organisé à la cafétéria de la Cascade de 9h à 11h (voir p2).

### ■ DIMANCHE 6 JUILLET

Les membres de l'association "Les Canailloux" ont rendez-vous à la forêt de Haye pour partager un **pique-nique** convivial. Pour tout renseignement, Dominique Cléménçon, 23 rue de la Meuse, 03 83 96 48 47.

### ■ DIMANCHE 13 JUILLET

Programme des animations organisées dans les quartiers à l'occasion de la **Fête Nationale** :

- dans le parc de la mairie :

- 19h : buvette et restauration complète.

- 21h : bal populaire.

- 23h 30 : grand feu d'artifice.

- au complexe sportif Léo Lagrange :

- 17h : jeux gratuits pour les enfants.

- 19h : buvette et restauration complète.

- 21h : bal populaire.

- 23h30 : grand feu d'artifice.

### ■ VENDREDI 18 JUILLET

Avant l'ouverture des **14e Jeux Mondiaux des Transplantés**, la **flamme** traversera notre commune, relayée par des coureurs Maxévillois. ils partiront du CILM entre 19h et 19h30. Ils rejoindront le centre-ville par les avenues Pinchard et Patton, passeront devant la mairie entre 19h30 et 20h, puis emprunteront les rues Courbet, de Metz et Lafayette avant de transmettre la flamme à d'autres sportifs. **Venez nombreux les applaudir sur ce parcours !**

### ■ LUNDI 28 JUILLET

Vous êtes tous cordialement invités à assister gratuitement au «**Requiem**» de **Mozart** qui sera joué à l'église Saint Martin à 20h30 (voir p1).

### ■ MERCREDI 27 AOUT

L'association des donneurs de sang de Maxéville et Champ le Bœuf organise une **collecte de sang** à la salle du parc de la mairie de 16h30 à 19h30.

Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille, 03 83 97 31 18.

### ■ VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 AOUT

L'association des donneurs de sang de Maxéville et Champ le Bœuf organise une **collecte de sang** à Champ le Bœuf. Le car de transfusion sera stationné sur le parking du centre commercial «la Cascade» :

- le vendredi 29 août de 15h à 19h.

- le samedi 30 août de 8h30 à 12h.

Venez nombreux, chaque donneur pourra être fier d'avoir contribué à sauver une vie !

### Les temps forts des 14<sup>èmes</sup> Jeux Mondiaux des Transplantés

<p>● dimanche 20 juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Aubry's Place : une course pédestre avec le vieux Nancy en souvenir d'une jeunesse dans laquelle les parents ont salué le début de la vie.</li> <li>→ Inauguration Place de la République de César du Grand Nancy, et de la charte de don d'organes</li> <li>→ cérémonie d'ouverture place Stanislas avec le défilé officiel des délégations, l'arrivée de la Flamme des Jeux et un concert homonyme, une œuvre religieuse musicale et création graphique</li> </ul> <p>● lundi 21 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ compétitions sportives</li> </ul> <p>● mardi 22</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ compétitions sportives</li> <li>→ pique-nique géant à la Pépinière rassemblant tous les athlètes ainsi que l'ensemble des participants aux Jeux</li> <li>→ soirée Transplant Games : les enfants de Grand Nancy et leurs familles à la rencontre des athlètes et de leurs accompagnateurs</li> </ul>	<p>● mercredi 23</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ compétitions sportives</li> <li>→ première table ronde sur le thème du don d'organes</li> </ul> <p>● jeudi 24</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ compétitions sportives</li> <li>→ seconde table ronde sur le thème du don d'organes</li> </ul> <p>● vendredi 25 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ compétitions sportives</li> </ul> <p>● samedi 26</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ fin des compétitions sportives</li> <li>→ cérémonie de clôture au stade Raymond Pelté</li> <li>→ dîner de gala</li> </ul> <p>● du dimanche 20 au samedi 26</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ forum d'information sur le don d'organes et sur la greffe au Village des Jeux sur la place Carnot, avec les équipes médicales du CHU, des membres d'associations en faveur du don d'organes, des transplantés et des donneurs, ...</li> <li>→ Des affiches, expositions, films et documents compléteront l'information donnée par les intervenants présents au village des Jeux.</li> </ul>
---	---

Toutes les infos sur [www.nancy2003.com](http://www.nancy2003.com)

## ■ TOUT MAXEVILLE AU ZENITH

La 8<sup>ème</sup> édition de «**Tout Maxéville au Zénith**» se déroulera au Zénith le :

**dimanche 28 septembre de 9h à 18h.**

Comme chaque année, cette grande manifestation accueillera le **Salon des Associations** de Maxéville et le traditionnel vide greniers. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au **vide greniers** auprès du Comité de Jumelage, Mairie de Maxéville, 14 rue du 15 septembre, 54320 Maxéville.

Indiquez par écrit vos : nom, prénom, adresse, téléphone et, pour les professionnels votre n° de registre de commerce. Joignez une photocopie de votre carte d'identité et un chèque de 7,50 € par emplacement (4m x 2,50m).

**Renseignements : complexe sportif Léo Lagrange,**

**16 rue de l'Orne 54320 Maxéville, 03 83 98 14 99**

**ou 06 24 85 06 26 (l'après-midi).**

Dans le cadre de cette grande manifestation associative, les nouveaux Maxévillois participeront à une **visite commentée de la ville** et partageront le **pot de l'amitié** avec les représentants de la municipalité.

Nouveaux habitants, vous souhaitez découvrir les structures communales et les différents quartiers de la ville ? Merci de renvoyer le coupon d'inscription ci-dessous en mairie, 14, rue du 15 septembre 1944. Vous pouvez également vous inscrire par mail :

**Mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr** ou par téléphone en contactant la mairie au **03 83 32 30 00, poste 111.**

## ➤ Activités sportives

### ■ SQUASH ET BADMINTON : Le Rêve

Durant les vacances, le Squash Badminton du Rêve organise des **stages à la demande** dans les locaux de l'association, zone industrielle La Fayette. Tous les jours, les amateurs y trouveront des partenaires de jeux de 9h à 22h.

**Contact : Gilles Petitjean, 03 83 36 40 40.**

### ■ TENNIS : Alérion Tennis Parc Nancy

Du 30 juin au 30 août, le club organise des **stages** à destination des 5 – 16 ans :

1) de tennis : - de 9h à 10h30,

- ou de 14h à 15h30.

Coût de la semaine en demi-journée, 59 €.

2) des stages multisports en demi-journées avec tennis, foot, basket, hockey sur gazon,

- de 9h à 12h (74 € la semaine)

- de 14h à 17h30 (79 € la semaine).

3) des stages multisports en journées avec tennis, foot, basket, hockey sur gazon, piscine...de 9h à 17h15 (159 € la semaine).

Ce tarif comprend le déjeuner pris au restaurant de l'ATPN ainsi que le goûter.

**Contact : Bernard Bonnet, ATPN, avenue du Rhin à Maxéville – 03 83 98 33 42.**

### ■ ATELIERS DANSE, STRETCHING ET MASSAGE : Amnésia

La compagnie Amnésia vous propose de participer aux stages d'été qu'elle organise au complexe sportif Léo Lagrange **du 30 juin au 4 juillet et du 25 au 29 août** :

danse : de 16h à 18h30,

stretching : de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 (les deux cours sont différents),

massages : de 16h à 18h - cet atelier est limité à douze personnes.

Tarifs : stretching, 30 € pour 5 cours, 44 € pour 10 cours ; danse, 35 € ; danse + 5h de stretching 61 €, forfait global 10h de stretching + danse 76 € ; atelier massage 65 €.

**Contact : Patrick Chauvelot, 03 83 98 25 24,**

**mail : pfchauvelot@free.fr.**

### ■ LA DANSE DE SALON DE L'ASSOCIATION DE QUARTIER DU CHAMP LE BOEUF A LE VENT EN POUPE.

Un travail d'une année avec Didier Marchal, leur professeur, vient d'être récompensé par une pluie de médailles au dernier Trophée des Vosges de Rock'n Roll à Golbey. Répartis en dix catégories, les compétiteurs ont présenté à tour de rôle un enchaînement, rock sauté, à plat ou encore acrobatique, travaillé au sein de leur club et noté par un jury.

Un couple fille-fille de plus de 15 ans, Cyrielle et Claire Elise a décroché la 6<sup>ème</sup> place en finale et a été récompensé par une médaille. Dans la catégorie «adultes 1<sup>ère</sup> année», Christelle et Christophe sont demi-finalistes tandis que Williams et Nadine ont terminé à la 4<sup>ème</sup> place en finale avec médailles.

**Un grand bravo à tous ces couples et bon courage pour la suite.**

Les cours de danse de salon reprendront en septembre le mercredi soir au CILM:

● débutants : de 20h à 21h.

● confirmés : de 21h à 22h.

**Contact : Josiane Masson 03 83 96 20 85.**

## ■ MESSAGES DES ASSOCIATIONS



### ■ NOUVEAU : Max'Jardins

Club local des Jardiniers de France, notre association Max'Jardins a vu le jour le 20 mai dernier. Le bureau est constitué de Jean-Pierre Bruneau, Président –

Philippe Doron, vice président – Michel Hislen, trésorier – Josette Signoret, trésorière adjointe – Aurélie Barbier, secrétaire et Jean-Claude Robin, secrétaire adjoint. La cotisation annuelle est fixée à 5 €. Vous souhaitez nous rejoindre ? *Vous pouvez dès à présent écrire à notre siège social au 1, rue de la République ou contacter notre président, Jean-Pierre Bruneau, 3 rue du 15 septembre 1944, 03 83 37 44 00 ou 06 76 98 44 92.*

### ■ Karaté Forme :

Nous proposerons une nouvelle activité au Centre durant l'année 2003-2004 : chaque mercredi après-midi, à partir de 14h, les enfants et adolescents pourront en effet pratiquer la danse moderne au complexe sportif Marie Marvingt. Cette activité, qui sera accessible dès 4 ans, démarrera mi-septembre ou début octobre. Le tarif annuel sera d'environ 75 € pour une heure de cours par semaine. Un minimum de 10 enfants est indispensable pour la mise en place de cette activité. Vous pouvez dès à présent obtenir tous renseignements et procéder à votre inscription auprès de **Brigitte Bellussi, 29 rue Courbet à Maxéville. Tél : 03 83 35 68 91 ou 06 30 05 02 07.**

### ■ Esaf 54

Notre association sera fermée du 4 au 18 août. En dehors de cette période, vous pouvez nous rencontrer lors des permanences Relais Famille que nous tenons 15, rue de la Seille le lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 ; le mardi, mercredi (pour les associations) et le samedi de 9h à 12h. Les petits déjeuners rencontres reprendront en septembre.

**Contact : Rahim Faiq 03 83 97 03 16.**

### ■ Foyer de l'amitié

Notre foyer a fermé ses portes le 24 juin dernier pour la période estivale. Vous pourrez nous retrouver dès le mardi 9 septembre à 14h au CILM.



### JOURNEE D'ACCUEIL

#### DES NOUVEAUX MAXEVILLOIS

#### DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

#### SUR LE PARKING DU ZENITH

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Assistera à la journée du 28 septembre 2003

Nous serons ..... personne(s) au total, dont  
..... enfants.



■ **L'ÉCOLE EST FINIE !**



Le passage en 6<sup>ème</sup> étant un moment important dans la vie d'un enfant, la municipalité a offert un dictionnaire à chaque élève de CM2 des écoles maxévilloises pour les accompagner dans cette étape. Il a été remis à 80 élèves les 16 et 17 juin derniers. De la part de toute la municipalité : «félicitations et bon courage !»



Mardi 17 juin, vers 17h, à l'issue d'un discours éloquent sur les objectifs de la municipalité en matière d'accompagnement des projets d'écoles et d'actions d'apprentissage de la citoyenneté, Monsieur le maire, entouré d'adjoints, de conseillers municipaux et d'enseignants, adressait ses remerciements aux instituteurs quittant la commune à l'issue de cette année scolaire, notamment Mesdames Titah, Dieudonné, Schumacher, et Madame Robin qui part à la retraite.

**Les manifestations «cantine» se sont déroulées les 16 et 19 juin derniers.**



Le 16 juin, les demi-pensionnaires du Centre ouvraient les manifestations au gymnase de l'école primaire André Vautrin où ils ont médusé leurs parents dans des représentations mettant en scène leur savoir faire acquis durant le temps de midi. Cirque, gymnastique, danse, percussions, sketches ... étaient au rendez vous. La fin du spectacle, a marqué les esprits : une dizaine de musiciens, tous âgés de moins de 11 ans, ont formé un orchestre de percussions, remarquable et remarqué.



Le 19 juin, c'est dans la salle de spectacles du CILM que les demi-pensionnaires de Champ le Bœuf ont présenté leurs travaux artistiques et culturels réalisés jour après jour, avant de reprendre le chemin de l'école... Les spectateurs n'ont pu être qu'émus et admiratifs devant l'enthousiasme et l'investissement des enfants comme des animateurs. Un grand bravo pour ce spectacle d'«Emilie jolie», parfaitement maîtrisé... dont la mine des interprètes, laissait transparaître tout le cœur mis à le préparer, et la passion qu'ils déployaient pour le présenter ! Le décor, réalisé de leurs mains, était constitué d'un livre géant en carton dont ils tournaient les pages pour annoncer les scènes suivantes...Entre chaque scène, d'autres enfants intervenaient avec leurs animateurs sur des danses de Capoiéra... Les enfants de CP aussi se sont produits, communiquant le frisson à toute la salle en interprétant une chorégraphie extraite de la comédie musicale «Autant en emporte le vent»... Sans oublier l'exposition des travaux manuels : peinture sur soie, coussins, des travaux avec des perles, etc ... Vraiment d'année en année, les animations du temps de cantine se bonifient! Isabelle Siméon, adjointe au maire, a remercié les animateurs de la Fédération des Œuvres Laïques pour leur investissement, leur créativité et leur patience auprès des enfants, ainsi que les parents pour leur présence. Encore un remerciement tout particulier à Francisco Monteiro et à son équipe pour l'excellent travail réalisé à Champ le Bœuf sur les activités du «temps de cantine»...et bonnes vacances aux petits comme aux grands

■ **ASSISTANTE MATERNELLE, CRECHE...COMMENT CHOISIR UN MODE DE GARDE ADAPTE ?**

Sachez que la mairie de Maxéville met un service à votre disposition qui vous renseignera sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans, vos droits en terme de prestations financières accordées par la C.A.F et la Ville, et enfin vous présentera les dispositifs de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville.

Alors, pour tous renseignements complémentaires ou simplement convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le service petite enfance au 03 83 32 30 00, poste 104.

■ **Les différentes structures d'accueil pour les enfants Maxévillois :**

crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville – C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf – 03 83 96 46 99.

halte-garderie «les Canailoux» - C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf – 03 83 96 48 47.

jardin d'enfants franco-allemand «Pumuckl» - 2, rue André Fruchard à Maxéville - 03 83 37 95 41.

crèche collective «les Bébés Bugs»– bâtiment «les Rossignols», 10 rue de Luxembourg à Vandoeuvre – 03 83 56 53 63.

crèche Louise Delsart - 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy – 03 83 28 45 87.

crèche collective «les P'tits Malins» - 1, Place du Luxembourg à Nancy – 03 83 32 86 79.

■ **DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE**

Demandez un dossier de «candidature à l'agrément» au service de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Général (48 rue du Sergent Blandan – 54029 – Nancy) ou tous renseignements relatifs à la procédure d'agrément auprès de Madame Buch – Centre P.M.I. – TAMS secteur de Laxou – 80 boulevard Foch à Laxou – 03 83 67 81 70.

À la suite de l'obtention de l'agrément, l'assistante maternelle effectue une formation de 60 heures et figure sur les listes des «assistantes maternelles agréées» consultables par les parents dans les centres médico-sociaux de la commune, ainsi qu'en mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, ou pour enregistrer vos disponibilités si vous êtes déjà assistante maternelle agréée, merci de prendre rendez-vous auprès de Madame Foury - service Petite Enfance - 03 83 32 30 00 - poste 104.

■ **2<sup>ème</sup> PERIODE D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES A MAXEVILLE**

Ecole Maternelle André Vautrin	Vendredi 29 août de 16 h à 18 h
Ecole Maternelle Moselly	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h
Ecole Maternelle Saint Exupéry	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
Ecole Maternelle Jules Romains	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre de 10 h à 11 h
Ecole primaire André Vautrin	Vendredi 29 août de 16 h à 18 h
Ecole primaire Jules Romains	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre de 10 h à 11 h
Ecole primaire Saint Exupéry	Lundi 1 <sup>er</sup> septembre de 9 h à 11 h

■ **TARIFS LUDOTHEQUE** - Voici les nouveaux tarifs de la ludothèque qui seront mis en place à la rentrée

USAGERS	TARIFS CARTE ABONNEMENT (*)
<b>MAXÉVILLOIS (hors crèche, associations, institutions et écoles)</b>	<b>13,25 €</b>
<b>EXTERIEURS (hors crèche, associations, institutions et écoles)</b>	<b>17,15 €</b>

(\*) La carte, valable un an de date à date, donne accès aux créneaux « jeux sur place » et permet l'emprunt de jeux, dans les limites du règlement intérieur.

## Travaux dans la ville

### AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR RUES COURBET / LAFAYETTE / DE METZ

Les travaux vont débuter à partir du 30 juin et seront réalisés sur une période de 2 mois. Le projet prévoit :

Le réaligement de la rue Courbet, avec élargissement du trottoir sous le pont SNCF et la création de feux tricolores à l'angle des rues Courbet/Gambetta.

La création de deux files de circulation sur la rue La Fayette pour améliorer la fluidité du trafic.

Implantation de deux îlots centraux sur la route de Metz pour la sécurité des piétons.

Le remplacement de la canalisation d'eau potable et le renouvellement des branchements particuliers entre les numéros 52 entrée D et 90 route de Metz.

#### Les mesures de circulation suivantes seront prises :

A partir du 30 juin, et pour une période de trois semaines, fermeture dans les deux sens de la rue Courbet entre le pont SNCF et la rue de Metz.

A partir du 7 juillet et pour sept semaines, réduction d'une file de circulation sur la rue de Metz - côté pair - pour la réalisation des travaux d'eau potable.

A partir du 21 juillet et jusqu'à la fin du mois d'août, la circulation sera interdite rue Lafayette en direction de la route de Metz.

La réfection de la couche de roulement du pont Lafayette se fera au cours des nuits du 22 et 23 juillet.

Sur la route de Metz, une file de circulation sera réservée pour les travaux en fonction de l'avancement du chantier.

#### Les arrêts de bus seront déplacés.

Pour connaître les modifications apportées, renseignez-vous auprès de la CGFTE : Allo Stan, 03 83 30 08 08, site : [www.reseau-stan.com](http://www.reseau-stan.com).

### TRAVAUX SUR LES VOIES FERREES

Dans le cadre de travaux de modernisation de voie et d'adaptation de caténaires sur la ligne Paris/Strasbourg, l'Etablissement Equipement de Nancy /Bar-le-Duc procédera au renouvellement de 1.400m de voie entre Champigneulle et Maxéville. Ces travaux seront effectués avec le double souci d'assurer la continuité du service ferroviaire et de limiter les nuisances pour les riverains. Cependant, si les trains de fret peuvent être détournés, il n'en est pas de même pour les Trains Express Régionaux. C'est pourquoi les interventions se feront de nuit, entre 22h et 6h. Elles se dérouleront du 30 juin au soir au 2 août au matin, sauf les nuits du samedi au dimanche et du dimanche au lundi.

La SNCF vous prie de bien vouloir l'excuser pour les nuisances occasionnées lors de ces travaux

### MASSIFS FLEURIS :

Cette année encore, la ville de Maxéville s'est inscrite au concours départemental des villes fleuries pour l'obtention de la 1<sup>er</sup> fleur.



Depuis plusieurs semaines, les services techniques s'attèlent à améliorer notre cadre de vie en réaménageant et créant des massifs fleuris :



Réaménagements des massifs existants :

Massif en pierres rue Ramstein Miesenbach, rocaïlle rue Courbet Bordurette en pierres rue du Général Leclerc et de la République Agrandissement des massifs au carrefour de la route de Metz et de la rue du Général Leclerc

#### Créations de nouveaux massifs :

- A l'entrée des Aulnes et implantation d'un nouveau bac face à la Tour Panoramique
- A l'entrée de Maxéville, côté Champigneulle
- A l'entrée de Maxéville, côté Faubourg des 3 maisons (mât fleuri)
- A proximité de la passerelle Michaël, au CLB
- Dans l'extension du parc
- Devant la Trésorerie, rue du 15 septembre 1944.

## Ce mois ci au jardin et au balcon



### COMPOSTER C'EST FACILE !

Ce mois-ci, le PIM vous propose de découvrir les secrets de compostage : une technique infailible pour améliorer de manière naturelle la qualité de la terre.

#### Pourquoi composter ?

Le compostage permet de valoriser les déchets verts en produisant un engrais naturel. C'est un moyen simple pour enrichir la terre en humus, ce qui permet d'aérer le sol, de retenir l'eau pour limiter l'assèchement en été et de fixer les éléments nutritifs indispensables aux plantes.

#### Quoi composter ?

De nombreux déchets ménagers peuvent servir au compost :

Les déchets de cuisine : épluchures, peaux d'agrumes, coquilles d'œuf, marc de café, thé...

Les déchets de jardin : feuilles mortes, résidus de gazon, tailles de haies, fleurs fanées...

Et aussi, en quantité moindre, le fumier d'animaux, les cendres de bois, le papier journal, l'essuie tout.

#### Comment composter ?

Le compostage peut être effectué en tas ou à l'aide d'un composteur de jardin.

#### Comment obtenir un bon compostage ?

En premier lieu, réduisez les gros éléments (tailles de haies, tiges) pour multiplier les surfaces d'attaque des micro-organismes. Puis mélangez les différents déchets pour éviter les couches homogènes trop épaisses. Ajoutez un peu de terre, surtout au démarrage, pour enrichir le compost en micro-organismes. Laissez sécher le gazon quelques jours à côté du composteur et intégrez-le progressivement. Remuez de temps à autre et arrosez en période sèche.

#### Comment utiliser son compost ?

Il faut faire une distinction entre compost jeune et mûr. Le compost jeune (3 à 6 mois) peut être étendu autour des arbres ou entre les cultures.

Le compost mûr (6 à 12 mois) s'utilise pour tous les usages : semis, cultures potagères, fleurissement, rempotage (en mélange dans la terre)...

## Aidez-nous à améliorer votre environnement

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition – Tél : 03 83 36 49 48.

### AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur .....

Adresse.....

Téléphone (facultatif) ..... Fait part des remarques suivantes :

Date et signature